



Le bulletin

UNE ASSOCIATION DE DÉFENSE
DE L'ENVIRONNEMENT DANS VOTRE COMMUNE

Décembre 2025

Le mot de la présidente

Sommaire

-Le mot de la
Présidente

Articles

- La marchabilité à
Chaville
- La chouette hulotte -
- Les ronces

Brèves

-Renaturation de la rue
de la morte Bouteille

Sorties/Événements

- Découverte des arbres
en hiver
- Conférence sur les
Chauves-souris

Le 8 novembre dernier, l'association « **Les Amis du Bois de Verrières** » en partenariat avec le collectif **Sauvegarde forêts IDF** et la **MAIF** a organisé une conférence-débat à l'hôtel Hilton de Massy, sur le thème **Faut-il couper les arbres pour les brûler ?** Le développement du bois-énergie soulève des défis climatiques et sanitaires

La conférence a réuni un public de plus de 50 participants pour écouter et échanger avec deux intervenants principaux : Jacques Laskar, membre de l'Académie des Sciences et président du Collectif « Les 3 Pignons », et Michel Riottot, président d'Honneur de FNE idf et membre du bureau d'AirParif.

Sur le plan climatique, l'image d'un bois « neutre en carbone » ne résiste pas à l'analyse. Jacques Laskar l'a démontré : la combustion du bois libère environ 367 g CO₂/kWh, soit presque deux fois plus que le gaz naturel. Pourtant, les tableaux officiels de l'ADEME affichent des valeurs très faibles (12 à 26 g CO₂/kWh), car ils excluent le CO₂ biogénique, ne comptabilisant seulement le CO₂ lié à l'abattage, au transport et à la transformation du bois.

Ce discours entretient l'**illusion trompeuse d'une neutralité carbone** et encourage, par des subventions massives, le développement de chaudières à bois et de poêles pourtant très émetteurs. Il faut savoir que en Île-de France **54 % du bois commercialisé est du bois-énergie** (contre 29 % pour le bois d'œuvre et 17 % pour le bois d'industrie). Cette priorité donnée au chauffage crée une pression croissante sur les forêts.

Si l'on souhaite que les forêts jouent leur rôle de puits de carbone, il faut les laisser pousser.

Sur le plan sanitaire, Michel Riottot, a démontré que la combustion du bois produit des composés très polluants pour la santé : particules fines, composés organiques volatils, charbon, hydrocarbures aromatiques polycycliques, etc., issus des chaufferies et des appareils individuels, rappelant leur rôle majeur dans les pathologies respiratoires et cardiovasculaires. Or ces émissions sont pires que celle issues du fioul, du charbon ou du gaz naturel. En hiver, elles dépassent même la pollution du trafic routier en Île-de-France. 15 millions de personnes se chauffent au bois en France, dont plus de 800 000 personnes dans notre région."

La pollution de l'air due aux particules fines (surtout les plus fines PM2.5) sont les plus dangereuses pour l'appareil respiratoire et cardiovasculaire et touche l'ensemble des organes, car elles passent dans le sang. **On déplore 7 920 décès en Île-de-France (dont 6 200 par le chauffage au bois), les émissions des PM2.5 étant 5 fois plus élevées que les seuils recommandés par l'OMS.**

Voir détails sur le site <https://www.sauvegardeforets-idf.org/conference-bois-energie-enjeux-climatiques-et-de-sante>



**Chaville
Environnement**

Association agréée pour l'urbanisme
membre du conseil d'administration d'environnement 92

Association Chaville Environnement

siège social :
17, rue de la brise, 92370 Chaville

Contact
chaville.environnement@gmail.com
06 14 40 59 57
<http://chaville.envir.free.fr>



La marchabilité à Chaville

Chaque habitant de Chaville a eu l'occasion d'apprécier, à son rythme et à son moment, le plaisir de la marche dans les rues ou les sentiers de Chaville. Peut-être même sans vraiment y penser. Et bien, pensons-y ensemble, et voyons pourquoi et comment Chaville peut nous faire marcher ! Cet article vous emmène sur les chemins de la marchabilité ! Derrière ce mot un peu ronflant, une idée toute simple : se déplacer à pied offre de nombreux bienfaits, la ville doit donner de bonnes occasions de pratiquer, et offrir de bonnes conditions de déplacement.

Marcher, c'est vivre mieux, pour une ville plus saine et conviviale !

Dans un monde où la mobilité douce est une nécessité, la marche à pied s'impose comme une solution universelle, accessible à tous, bénéfique pour la santé, le lien social et l'environnement.

La marche à pied n'est pas qu'une activité physique anodine. Elle offre des bénéfices majeurs pour la santé : réduction des risques de maladies chroniques, amélioration de la qualité du sommeil, diminution du stress et renforcement du système cardiovasculaire. Selon les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, 30 minutes de marche par jour, soit 150 minutes par semaine, suffisent à prévenir le surpoids et à maintenir un poids santé. Pour les seniors, les enfants ou les personnes à mobilité réduite, la marche favorise l'autonomie et l'indépendance, tout en renforçant le bien-être global. La marche, c'est aussi un puissant vecteur de lien social. Elle facilite les rencontres entre voisins et générations différentes, dynamise les quartiers grâce à l'effet « rues vivantes », et renforce la sécurité des espaces publics. Marcher, c'est donc aussi tisser du lien, animer la ville, et créer une société plus solidaire.



Impact social et lien intergénérationnel



Rencontres
facilitées

Entre voisins et
générations différentes



+25% d'échanges

Dans espaces piétons
(Cerema 2023)



Sécurité
renforcée

Effet "rues vivantes"
anime les quartiers

Quelles actions pour encourager la marche à Chaville ?

Pour transformer la ville en un espace propice à la marche, plusieurs axes d'action sont à notre portée. D'abord, il s'agit d'adapter les parcours à tous les habitants. Cela passe par l'installation d'assises régulièrement espacées, l'ajout de bancs confortables, d'abris météo, de toilettes et de supports ergonomiques adaptés aux seniors et aux poussettes. Sans oublier les toilettes publiques ! Les parcours ludiques et culturels, comme des jeux au sol, rallyes-découvertes ou sorties nature, rendent la marche plus attractive, notamment pour les familles. La dynamisation de la marche repose aussi sur l'animation locale : marches découvertes, ateliers santé sur prescription médicale, relais d'associations et campagnes de sensibilisation sur les réseaux sociaux et dans l'espace public. Ces initiatives permettent de donner envie de marcher, de valoriser les atouts du territoire, et de faire de la marche un moment convivial. Enfin, travailler en réseau avec des associations spécialisées et des centres d'expertise, observer les usages, consulter les usagers et identifier les parcours à enjeux, sont autant de leviers pour améliorer en continu l'expérience des piétons.

Le rôle clé des citoyens

Les habitants de Chaville sont les premiers acteurs de cette transformation. En participant à l'identification des trajets à enjeu, en partageant leurs idées d'aménagement, ou en relayant les messages de santé et de convivialité liés à la marche, ils contribuent à façonner une ville plus agréable et inclusive. Les citoyens peuvent aussi s'impliquer lors des événements locaux, comme la Semaine de la Santé ou des marches interquartiers, pour faire vivre l'esprit de la marche au quotidien.

Chaville, un territoire favorable à la marche

Avec sa géographie resserrée, sa grande variété de parcours - plats, pentes, escaliers, routes ou chemins - et ses nombreux points d'intérêt accessibles en moins d'une heure, Chaville dispose d'un potentiel remarquable pour encourager la marche. Des isochrones simples (cartes du temps de marche) permettent d'identifier facilement les destinations atteignables à pied, comme le marché, le cinéma ou la forêt, et de rassurer les habitants sur la faisabilité de leurs déplacements à pied. En s'appuyant sur ces principes et ces exemples concrets, Chaville trace la voie d'une ville où marcher redevient un plaisir quotidien, source de santé, de rencontres et de qualité de vie. À chacun d'y mettre ses pas !

Qu'est-ce que « la ville 15 minutes » ?

Ce concept a été formulé par Carlos Moreno. Et ce n'est pas qu'un concept ! Il est déjà mis en œuvre dans des villes de toutes tailles, dans de nombreux pays du monde.



Caractéristiques :

1. **Proximité** : Les services essentiels tels que les soins de santé, l'éducation, les commerces et les installations récréatives sont accessibles en 15 minutes à pied ou à vélo.

2. **Accessibilité** : L'infrastructure est conçue pour être accessible à tous, y compris les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite.

3. **Durabilité** : Accent mis sur les espaces de nature, les énergies renouvelables et les possibilités de transport durable.

4. **Communauté** : Encourage les acteurs locaux et l'engagement citoyen, pour mieux partager la ville

Avantages :

1. **Réduction de l'empreinte carbone** : Moins de dépendance aux voitures réduit les émissions de gaz à effet de serre.

2. **Amélioration de la santé** :

Augmentation de l'activité physique grâce à la marche et au vélo.

3. **Qualité de vie améliorée** : Plus de temps pour les loisirs et les activités communautaires.

4. **Croissance économique** : Soutien aux entreprises locales et réduction des coûts de transport.

Benjamin Assante di Panzillo (membre du Conseil Communal de Développement Durable du Chaville)

La Chouette hulotte : Reine Discrète de Nos Nuits

Dans l'intimité de nos forêts de Fausses-Reposes et de Meudon, un regard de jais veille sur le sous-bois. C'est elle, la Chouette Hulotte, la plus commune dans l'hexagone, la dernière de sa lignée à résister encore dans nos massifs forestiers où l'on dénombre plusieurs couples.

Au siècle dernier, la Hulotte était encore classée parmi les "oiseaux de malheur". Ses yeux perçants symbolisant le mystère et la perspicacité face à l'inconnu.

Longtemps crainte et incomprise, il faut lever le voile sur cet oiseau fascinant.

Pourquoi tant de crainte ? Peut-être est-ce dû à sa capacité surnaturelle à naviguer dans l'obscurité totale comme en plein jour, à ses hululements étranges qui résonnent sans que l'on puisse la voir, ou à son vol de fantôme...

La Hulotte est un symbole remarquable de l'adaptation à la vie nocturne.

Savez-vous seulement la reconnaître ? Commençons par dissiper un doute fréquent : contrairement au hibou, la chouette ne possède pas d'aigrettes (ces deux petits toupets de plumes sur la tête qui ressemblent à des oreilles).

La Hulotte est la plus grande des chouettes. Avec une envergure pouvant atteindre un mètre (81 à 96 cm en moyenne), elle impose le respect, même si son poids reste modeste : environ 400g pour le mâle et 600g pour la femelle. Ce rapport taille/poids est une véritable ruse de la nature pour impressionner l'adversaire.

Un regard unique dans la nuit. La Hulotte est le seul rapace nocturne à posséder ces yeux noirs profonds, qui paraissent immenses grâce aux auréoles de plumes qui les entourent.

Une beauté discrète prête à se fondre dans la végétation. Experte en dissimulation avec un plumage identique chez les deux sexes, elle se tient souvent plaquée contre le tronc d'un arbre. Si ce dernier est couvert de lierre, inutile de sortir vos jumelles, elle devient invisible.



Dès que le soleil décline, environ vingt minutes après le coucher, la Hulotte s'éveille pour chasser jusqu'à une demi-heure avant l'aube. C'est une chasseresse redoutable qui opère principalement à l'affût.

Si vous avez beaucoup d'espoir et de discrétion, avancez sous une lune sans nuage pour l'apercevoir. Vous serez alors frappé par son silence absolu.

Le secret de cette furtivité réside dans ses plumes : les rémiges de ses ailes sont frangées, ce qui absorbe le frottement de l'air. Cette technique lui permet de surprendre ses proies ou de frapper les branches pour effrayer les oiseaux endormis et les saisir au vol. Il lui arrive même de descendre au sol pour picorer quelques lombrics, musaraignes, batraciens, chauves-souris et autres petits mammifères.

Elle appartient fièrement à la famille des rapaces.

Comment découvrir où sont les rapaces autour de chez vous ? Recherchez leurs pelotes de réjection, elles sont propres et inodores, ce ne sont pas des « crottes »... Les chouettes avalent leurs

proies « entières » (oiseaux mais aussi petits mammifères), Leurs pelottes de réjection (ou de régurgitation) permettent de connaître leur lieu de restauration et pour les spécialistes leur régime alimentaire par les petits os souvent entiers qui identifient leur propriétaire.

A ne pas confondre avec leurs fientes qui sont épaisses mais encore liquides, d'un blanc crayeux que l'on voit quelquefois le long de leurs perchoirs...

La Hulotte est une romantique sédentaire. Une fois le couple formé, ils se jurent fidélité pour la vie, une union qui peut durer entre 8 et 15 ans.

Dès l'automne, et particulièrement lors des nuits froides de janvier et février, la forêt résonne de leurs appels qui portent à 1 km.



Le Mâle : Une plainte mystérieuse « Houh! houh! » suivie quelques secondes plus tard d'un « Houhou-hou-houhouhou ».

La Femelle : Elle lui répond par un « ki-ouik » plus aigu.

Ces chants servent à marquer leur territoire et permettent aux couples de se répondre.

Pour fonder sa famille, la Hulotte recherche les lieux boisés, en plaine comme en montagne. Elle affectionne les feuillus âgés, notamment les vieux chênes offrant des cavités ou d'anciens nids de pics, mais à défaut dans des nichoirs à partir de 6 mètres

de hauteur, non loin de débris de copeaux de bois qui attirent les oiseaux et petits mammifères au fond de nos jardins (des nichoirs spécifiques que l'on peut trouver dans les commerces pour animaux).

Toutefois, notre Hulotte n'est pas du genre à faire le ménage : au mois de mars, elle y dépose ses œufs blancs (souvent 4) à même le plancher.

La Couvaison : Pendant 28 à 30 jours, dès le premier œuf, la mère ne quitte plus le nid. C'est le mâle qui assure le ravitaillement.

Puis, commence alors une période critique : le Péril Climatique. Si avril est froid et pluvieux, le mâle ne parvient plus à chasser pour deux. La femelle est alors obligée de se ravitailler par elle-même et si elle quitte le nid trop longtemps, la ponte est perdue.

L'Envol des Jeunes : Si les souris et campagnols abondent, tout se passe bien. À l'âge de 5 semaines, les petits, encore dépourvus de plumes, sortent du nid pour batifoler sur les branches voisines. Ils sont alors vulnérables aux prédateurs comme les belettes ou les fouines.

Mais une fois complètement emplumés, ils prennent leur indépendance et quittent l'arbre familial

Un conseil vital : Si vous trouvez un nid entre février et avril, ne vous approchez surtout pas. La femelle est très agressive durant cette période et n'hésitera pas à vous attaquer violemment.

Protégeons la Gardienne de nos Forêts :

Bien que présente dans toute la France et s'adaptant même aux grands parcs parisiens, la Hulotte reste vulnérable. Espèce intégralement protégée (arrêté ministériel du 29 octobre 2009), elle souffre néanmoins de la disparition des vieux massifs causée par l'exploitation forestière.

Des négociations sont menées depuis des années avec l'ONF pour conserver un maximum d'arbres morts mais la tâche est difficile. Alors, la prochaine fois que vous vous promènerez en forêt, concentrez-vous, autour des vieux chênes. La Hulotte est là, invisible et majestueuse.

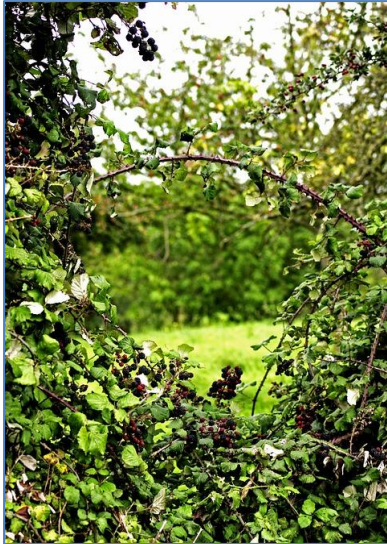
Elle est chouette, la Hulotte !

Nicole Sanouillet

La ronce, une plante mal aimée de nos forêts

Classée dans les arbrisseaux sarmenteux (sarment : longue tige de plusieurs mètres) elle peut croître jusqu'à 10 mètres bien que son diamètre ne dépasse pas les 2-3 centimètres, elle ne produit pas de bois. Les Ronciers sont de la famille des Rosacées comme bon nombre de nos fruitiers (Pommier, Poirier)..

La Ronce produit en son pied des pousses appelées turions donnant de longs sarments herbacés la première année qui se lignifient la seconde. Sur un même pied nous pouvons observer plusieurs stades de division du limbe foliaire en lobes, puis folioles, puis 5 lobes pour la feuille à pleine maturité.



Les fruits sont portés par les rameaux âgés de 2 ans, ceux-ci meurent après fructification, se dessèchent, de jeunes rameaux naissent à leur place, le roncier se densifie et devient impénétrable !

Les drupes, vrais fruits, petits grains globuleux, une graine par grain, sont regroupées sur un réceptacle, dont la savoureuse mûre reste solidaire lors de la cueillette,

Poils et épines sont des cellules épidermiques qui se développent sur les tiges, quand le tissu sous-jacent à la peau pénètre dans un poil celui-ci devient dur, c'est une épine ou aiguillon. Leur rôle est d'assurer la protection de la plante qui ne fait que se défendre de ses prédateurs. Ils permettent son extension dans le milieu. La plante peut s'accrocher, s'élever à la recherche de la lumière, produire des sarments qui iront marcotter loin du pied mère. C'est ainsi qu'une seule graine peut donner naissance en 4 ans à 15 m2 de roncier. La Ronce pousse sur tous les sols avec une faculté de multiplication impressionnante semis, drageon, stolon, elle prend racine par les » deux bouts ».

Les services de la ronce pour l'homme

Ses feuilles astringentes par leur tanin sont utilisées en infusions pour les diarrhées, maux de gorge, en compresses de décoction pour cicatriser les plaies ; ses fruits sont une bonne source de vitamines, d'anti-oxydants, délectables gelées, confitures, compotes satisfont notre plaisir de table. Son usage artisanal en vannerie, les paniers et paillassous faits de ronce et de paille disparaît, reste l'utilisation de liens avec les rameaux frais, les tiges refendues forment la structure des claies de séchage des pruneaux d'Agen.

Dénommée » arrache-cheville », » bricole de bergère « , cet ancêtre du barbelé offre ses épines en clôture comme au château de la Belle au bois dormant, a participé activement à la protection du hameau, le bétail ne peut s'échapper de ses palisses épaisses.



La ronce : une part de l'écosystème forestier

Elle donne rapidement un couvert végétal de grande qualité aux sols mis à nu : cas des coupes rases ou des sols agricoles appauvris leur apportant des qualités de structure, texture correctes. Elle permet l'installation d'une faune riche lièvre, muscardin, rat d'or, oiseaux, des milliers d'insectes sur ses fleurs ou dans ses tiges creuses.

Elle nourrit les abeilles de son pollen, de ses feuilles, les chenilles de papillons, dont le bombyx de la Ronce. Ses fruits alimentent le renard, le blaireau. Les herbivores, biches, chevreuils consomment ses feuilles dynamisantes.

La vie sauvage retrouve ses droits dans les lieux sinistrés et son rôle écologique est indiscutable, le roncier est un haut lieu de biodiversité,

Quel autre rôle en forêt ? Les graines d'arbres vont pouvoir se développer. Sous le roncier le sol est léger et meuble pour les glands, châtaignes..., elle cache les plantules de la vue des prédateurs, les jeunes tiges doivent s'étirer pour trouver la lumière.

C'est avec juste raison que les forestiers la nomment « la mère des Chênes » et c'est ainsi que nous devons la regarder.

Jacqueline Martin

La déminéralisation/renaturation de la rue de la Morte-Bouteille

En Juin 2024, les associations Ursine Nature, Chaville Environnement, Chaville Ecologistes et France Nature Environnement 92 (ex-Environnement 92) ont rencontré le Maire de Vélizy pour évoquer la renaturation de la rue de la Morte Bouteille, située en lisière de la forêt de Meudon, à la limite de Chaville. La ville de Vélizy a voté un budget en 2024, pour retirer le bitume de la rue de la Morte Bouteille et végétaliser le lieu pour assurer une continuité de végétation et permettre aux amphibiens de migrer dans l'étang sans se faire écraser par les voitures ou autres véhicules.

En mai 2025, une nouvelle rencontre des associations avec le maire de Vélizy a eu lieu. Nous avons découvert les études d'aménagement du secteur de l'Ursine. L'offre détaillée de l'entreprise chargée des travaux montre le périmètre exact de l'opération de "décrouter" la voie, c'est à dire à partir de la route sablée jusqu'à l'extrémité de la route au droit de l'étang sur une largeur de 8,2m. Les avaloirs disparaîtront mais la dizaine de bouches d'égout (tampons) qui permettent d'accéder au système d'assainissement (situé au centre de la rue de la Morte Bouteille) seront conservés. Le maire nous montre les différentes options de renaturation proposées par l'entreprise mais il affiche une préférence pour l'option d'un sol affleurant le niveau environnant avec une végétation variée (arbres/arbustes) affichant une continuité du paysage forestier. Cette option est en tout point conforme aux souhaits des associations. Il précise que la convention en vigueur entre la commune de Vélizy et l'ONF doit être revue avant de procéder aux travaux.

Le 24 septembre, le conseil municipal de Vélizy a acté le lancement des travaux, dont le financement sera assumé en totalité par la ville. L'opération doit bénéficier de 80 % de subvention (40% du Conseil Régional, 30% de l'Agence Eau-Seine-Normandie, 10% de la Préfecture).

Le 12 novembre, la déminéralisation de la rue de la Morte Bouteille a démarré

Le 2 décembre, la 1^{ère} phase est en voie de finition (voir photo).



On constate que le bitume a été enlevé mais la voie, interdite aux véhicules motorisés, restera possible pour les vélos et peut-être les engins de chantier de l'ONF (nous ne connaissons pas les termes de l'accord ONF/Mairie de Vélizy).

La 2^{ème} phase concerne les plantations d'arbres qui devraient survenir bientôt. La migration des crapauds attendue pour février/mars devrait se dérouler dans des conditions bien meilleures !

Au total, saluons cette opération de renaturation qui répond aux souhaits des associations et autres bénévoles, qui ont défendu ce projet depuis 30 ans !

Philippe Naveau, Michèle Vié, Irène Nenner

Sorties/Événements



Conférence-débat

Le 31 janvier 2026 (18h)
Salle Ségonzac, Atrium de Chaville,
3 Parvis Robert Schuman
Cécile Villaume (Faune Alfort, soins de la faune sauvage) va nous présenter :
« Elles sont parmi nous : Cohabitation avec les Chauves-souris »



Reconnaître les arbres en hiver





Prochaines sorties

Rendez-vous à 9h45 Gare Chaville Rive droite

Le 11 janvier 2026

Le 8 février 2026

Le 8 mars 2026

Inscriptions : [ICI](#)

**Réservez la date du 29 janvier 2026
à 20h30 pour assister à notre assemblée
générale – Salle Mozaïk (derrière le Monoprix)**